



Journal du débat

Projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine

Février 2006 - n° 3

Réunion publique commune

Commissions particulières
THT Cotentin-Maine
et EPR «Tête de série»

Présentation des conclusions du groupe de travail (CPDP, DIDEME, ADEME, DRIRE, Conseil régional de Bretagne, associations et experts) sur la prospective des besoins énergétiques du grand ouest, faisant suite à la réunion thématique de Rennes le 16 novembre 2005

le 8 février 2006 à 19 h
à Rennes, Ille-et-Vilaine
Cinéville, place Colombier

Dernière réunion de proximité

> Manche - Périers

9 février 2006 - 19 h - Centre civique

Réunions de synthèse

> Ille-et-Vilaine - Fougères

14 février 2006

Centre culturel Juliette Drouet

15 h - restitution de l'expertise

sur les alternatives techniques

19 h - réunion publique

> Manche - Saint-Lô

21 février 2006 - 19 h - Salle des fêtes

Le débat se rapproche...

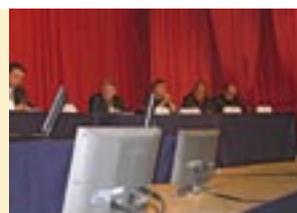
À la lumière des nombreuses questions soulevées depuis octobre 2005 et des réponses qui ont pu déjà être apportées, le débat public s'étoffe et s'enrichit. Une visite à la rubrique actualité du site Internet donne la mesure de sa progression au gré des réunions et de la profusion des contributions : questions du public, cahiers d'acteurs, documents d'étude et présentations des experts font écho à tous les thèmes abordés. Ces trois mois intenses ont permis à plus de 2 700 personnes de participer, de s'informer et de réagir dans le cadre de réunions riches d'échanges, parfois passionnées.

Mais surtout, grâce aux réunions de proximité de Domloup, Mortain, Ernée, Mondevert et Périers, le débat public se rapproche pour comprendre les attentes et les spécificités de chaque territoire qui n'a pas encore accueilli de réunion. Dédiées aux habitants de ces communes et de leurs environs, elles bénéficient des apports des réunions thématiques organisées de novembre à janvier. Sur la base de ces éclairages, les échanges se poursuivent et se précisent.

Avant sa clôture le 23 février 2006, le débat public abordera une dernière étape importante, celle des réunions de synthèse au cours desquelles la Commission particulière, le maître d'ouvrage et les acteurs qui ont contribué au débat vont exprimer ce qu'ils en ont retenu.

Les travaux du groupe de travail pluraliste constitué autour des deux Commissions THT et EPR sur la demande en énergie du grand ouest et l'expertise sur les alternatives techniques à la ligne aérienne à très haute tension seront également présentés au public.

Il n'est donc pas trop tard pour s'informer et prendre part au débat. Nous vous espérons nombreux à ces derniers rendez-vous.





> Réunions thématiques

Prise en compte de l'environnement et insertion dans le paysage

À Laval, le 15 décembre 2005

Le deuxième rendez-vous du débat public dans la capitale mayennaise était dédié au thème de l'environnement. La réunion a été riche et a vu de nombreux échanges entre la salle et la tribune, même si la Commission particulière a déploré l'absence d'interpellateurs associatifs locaux sur la scène pour faire vivre le débat.

Dans la première partie de la réunion, le bureau d'études environnement missionné par RTE a exposé son étude sur le vaste périmètre du projet et comment sont prises en compte les spécificités environnementales et paysagères. L'outil informatique de simulation d'intégration de la ligne dans le paysage a illustré la méthode de définition des tracés de nouvelles lignes.

À la demande de la Commission particulière, le maître d'ouvrage a produit un premier bilan de la ligne THT construite entre Menuel-Launay-Domloup. Celui-ci reprend, notamment, le nombre d'habitations (170) et bâtiments situés dans un couloir de 100 mètres de part et d'autre de la ligne à très haute tension. Cet éclairage a été le point de départ de nombreux échanges avec la salle par le jeu des questions-réponses.

Lors de cette réunion, RTE a indiqué qu'il s'engageait à ce que la ligne ne surplombe pas les habitations et les bâtiments d'élevage et à limiter les proximités.



Clôture du débat le 23 février 2006 ...

À compter de cette date, la Commission particulière ne pourra plus tenir compte de nouveaux éléments ni recevoir de nouvelles questions. Son site Internet ne pourra plus s'enrichir, cependant son contenu restera consultable pendant un an (questions reçues et leurs réponses, documents du maître d'ouvrage, rapports d'experts, cahiers d'acteurs...). Sa ligne téléphonique sera suspendue.

> Réunions thématiques

Effets des champs électromagnétiques sur la santé publique

à Châteaugiron, le 11 janvier 2006

Cette importante réunion abordant le sujet sensible de la santé était très attendue et prometteuse d'enseignement. Du moins tel était l'esprit dans lequel la CPDP l'avait préparée depuis plusieurs mois.

Mais elle était également attendue du public et de manifestants venus en force défendre leurs convictions. La rencontre a réuni près de 600 personnes dans la salle du Zéphyr à Châteaugiron près de Rennes, comble pour l'occasion.

L'assistance s'est installée progressivement, découvrant sur les chaises, outre la biographie des experts présents, différents travaux, études et commentaires diffusés par la Commission particulière, notamment la traduction de l'étude Draper fréquemment citée dans le débat.

Malgré la qualité des intervenants venus parfois spécialement de l'étranger, l'écoute et le respect de la parole n'auront pas été la règle de conduite d'une partie du public. Cette attitude a desservi l'intérêt de cette réunion et la libre expression, règle de base du débat public.

Champs électromagnétiques basses fréquences et incidence sur la santé publique

Une première présentation, très pédagogique, sur les champs ionisants et non ionisants (dangereux ou non pour la santé) provoqués par l'électricité, suivie d'une définition de la santé selon l'OMS, ont permis de lancer la réunion sur des bases de compréhension générale.

... Et après ?

Après la publication, le 23 mars 2006, du compte-rendu de la CPDP et la présentation du bilan par le Président de la Commission Nationale du Débat Public un mois plus tard, RTE aura trois mois pour rendre publique sa décision sur la suite qu'il donnera à son projet.



État des lieux des études les plus récentes

Le rapport réalisé par des spécialistes à la demande de la Direction Générale de la Santé fait le point sur les connaissances scientifiques acquises dans ce domaine et sur les conclusions à en tirer. C'était l'objet du deuxième exposé qui a été suivi d'une présentation de l'étude statistique menée par le Dr Draper au Royaume-Uni.

En fin de réunion, le tour d'horizon des recommandations adoptées en Europe a été interrompu par le public qui a voulu exprimer ses préoccupations et poser ses questions aux intervenants. Le principe de précaution a été l'objet de nombreux échanges entre la tribune et la salle.

Tous ces documents sont disponibles auprès de la Commission Particulière du Débat Public à Saint-Lô.

Sur ce thème de la santé et des CEM, il n'y a aucune certitude mais le doute existe. Tous les intervenants s'accordent à penser qu'il faut aller plus loin en définissant les modalités du principe de précaution. Si l'OMS fait des propositions, il revient à chaque État de définir le cadre précis de son application.

Compte tenu des inquiétudes que ce sujet fait naître, RTE pourrait-il participer activement au suivi sanitaire des personnes habitant à proximité des lignes dans le cadre, notamment, de l'amélioration du registre national du cancer que conduit l'INSERM pour remédier au déficit d'études épidémiologiques conduites en France ?



> Réunion de proximité

à Domloup 17 janvier 2006

La première réunion de proximité a réuni 75 personnes, habitants de Domloup et des communes voisines. Avec l'existence de plusieurs lignes haute tension sur cette commune et la présence d'un poste relais, André Lelièvre, Maire de Domloup, a souhaité cette réunion de proximité dans sa commune. En introduction, il a souligné la difficulté d'organiser le territoire entre projets routiers, ferroviaires et énergétiques. C'est avec chaleur qu'il a accueilli l'assistance, formulant le vœu que chacun puisse se forger une opinion.

La réunion, qui s'est déroulée dans un climat de grande courtoisie, a été articulée autour des cinq thèmes majeurs du débat : justification du projet, impacts sur la santé, incidence sur les animaux d'élevage et l'agriculture, insertion dans l'environnement et alternatives techniques à la ligne aérienne.

La Commission particulière se faisait le rapporteur des enseignements offerts par les réunions thématiques. La parole était ensuite donnée au public à qui répondaient RTE et les interpellateurs présents sur scène.

Un temps pour la parole.

Cette rencontre a offert une approche globale des thèmes soulevés par l'implantation d'une ligne THT. Elle a aussi permis un large temps pour l'expression du public ainsi qu'une argumentation précise des interpellateurs. Le thème récurant de distance à la ligne y a notamment été débattu avec pertinence, mettant en évidence l'absence d'une définition juridique d'un couloir de ligne.

Retrouvez tous les documents présentés lors du débat et les compte-rendus des réunions sur le site Internet www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Echos des salles

- Quelle est la distance minimale entre un poteau THT et une habitation ? A partir de quelle distance estimez-vous que l'on vit "à proximité" d'une ligne THT ?
- Pourquoi éviter les forêts par rapport au bocage et aux habitations ?
- Avec la maladie Creutzfeldt Jacob, on a adopté une attitude de prévention. Pourquoi ne pas faire de même avec les lignes THT et les risques supposés de leucémies infantiles ?

- Quelle zone doit-on neutraliser autour des lignes aériennes pour appliquer le principe de précaution ?
- Pourquoi la nouvelle étude épidémiologique de DRAPER ne suscite-t-elle pas d'étude de grande ampleur en France ?
- Quelle est la définition juridique d'un couloir de ligne THT, sous l'angle sanitaire et au vu d'un débat contradictoire et du principe de précaution ?

Un débat public ouvert à tous

Pour apporter une information complète, la Commission met à disposition des cahiers d'acteur, le dossier du maître d'ouvrage avec sa synthèse et le journal du débat. Le site Internet donne accès à l'ensemble des documents mais aussi à des études, aux synthèses des réunions et aux réponses aux questions posées.

Le site Internet :

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org



Ils ont participé au débat

■ Confédération paysanne ■ Collectif d'associations "Agir pour l'environnement" ■ FDSEA ■ Manche développement ■ Chambre d'agriculture de la Manche ■ Conseil général de la Manche ■ Collectif Mayenne surVOLTée ■ Mayenne Nature Environnement ■ FD Civam 53 ■ Les Verts de Mayenne ■ Chambre d'Agriculture de la Mayenne ■ Conseil régional des Pays de la Loire ■ Conseil général de la Mayenne ■ DIDEME - Ministère de l'Industrie ■ Association NégaWatt ■ Syndicat des énergies renouvelables ■ ADEME ■ INPG Grenoble ■ Conseil régional de Bretagne ■ Association les 7 vents du Cotentin ■ Association Respecter le Bocage ■ Société Elia ■ Syndicat des câbleurs Sycabel ■ Jeunes agriculteurs de la Manche ■ Association SOS Animaux sous tension ■ Ministère de l'agriculture ■ GPSE ■ INRA ■ École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort ■ Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine ■ APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) ■ Organisation Mondiale de la Santé ■ IRCNIP et institut supérieur de la Santé, Rome ■ École nationale de la Santé publique, Rennes ■ Association Biologie Prospective Environnement ■ Hôpital Saint Louis, Paris ■ Associations Coedra Fougères et Passiflore ■ RTE ■ EDF ■

Retrouvez leurs interventions dans les synthèses des réunions sur le site internet du débat public :

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Les membres de la Commission Particulière du Débat Public peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Frédéric Aucher, secrétaire général

Valérie Potier, secrétaire générale adjointe

Élise Vasseur, assistante

Ophélie Eudine, secrétaire

CPDP THT Cotentin - Maine

Esplanade de la Gare - Chemin du Halage

BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex

tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68

contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org

Les cahiers des acteurs

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org/docs/pdf/contributions/

- la Chambre d'Agriculture de la Manche
- le Collectif des Associations Mayennaises (Mayenne surVOLTée)
- la Confédération Paysanne de la Manche
- le Crilan, Réseau "Sortir du Nucléaire", Collectif Régional "l'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici !"
- la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Manche
- l'Association Manche Développement, Compagnies Consulaires de la Manche
- l'Association Respecter le Bocage
- les Jeunes Agriculteurs de la Manche
- les Verts de la Mayenne
- la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural de la Mayenne - FD CIVAM
- l'Association Mayenne Nature Environnement
- les associations Agir pour l'Environnement, Greenpeace et WWF
- le groupement d'associations 7 vents du Cotentin, Ciele et le Comité de liaison des énergies renouvelables
- l'association Nationale Animaux Sous Tension ANAST Ille-et-Vilaine
- Association de Protection de l'Environnement Genestois - APEGE Mayenne
- Association Le Pylône - Mayenne
- la Confédération Générale du Travail (CGT)
- le Conseil Général de la Manche
- La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Mayenne (FDSEA 53)
- La CFDT, Unions Régionales de Bretagne et des Pays de la Loire
- CCI de la Mayenne et CCI du Pays de Fougères (35)
- Organisation Professionnelle Agricole d'Ille-et-Vilaine
- Le Groupe Ornithologique Normand GONm, Calvados



Les chiffres clés du débat

3 000 participants aux 9 premières réunions

23 cahiers d'acteurs publiés

722 questions posées par écrit
(réunions, cartes de correspondance, site internet)

1 000 demandes de documentation
et **d'abonnement gratuit** au journal du débat

10 500 visites sur le site Internet depuis septembre
(75 par jour au mois de janvier)